Société militaire fédérale : concours de 1862

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **7 (1862)**

Heft 18

PDF erstellt am: **09.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-347253

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

REVUE MILITAIRE SUISSE

dirigée par F. LECOMTE, lieutenant-colonel fédéral.

N° 18 **Lausanne, 13 Septembre 1862.** **VIIe Année**

SOMMAIRE — **Société militaire fédérale. Concours de 1862.** *Mémoire de M. le capitaine Huber.* — **Guerre d'Amérique.** — **Affaires d'Italie.** — **Des colonnes de bataillons.** *Réponse de M. le lieut.-colonel Favre au général Jomini.* — **Tir national italien.** — **Bibliographie.** *Traité de fortification passagère*, et *Manuel des opérations secondaires*, par le capitaine Corvetto.– *L'Italia militare.*– Livres hollandais. — **Nouvelles et chronique.**
SUPPLÉMENT. — **Guerre d'Amérique.** 1re *feuille.*

SOCIÉTÉ MILITAIRE FÉDÉRALE.

CONCOURS DE 1862.

Le mémoire suivant de M. le capitaine fédéral Huber a reçu une mention honorable :

« Si vis pacem para bellum. »

L'énoncé de la question était : — « Développer la nécessité pour la » Suisse d'avoir un réduit ou centre défensif contenant les dépôts de » l'armée et offrant à celle-ci un refuge ou un appui en cas d'invasion » étrangère. »

« Ce réduit peut-il se trouver dans la partie montagneuse du pays, ou » doit-on pour l'obtenir avoir recours aux ressources de la fortification ? »

« Dans chaque cas où serait-il convenable de le placer ? »

Qu'est-ce qu'un réduit et un centre défensif. — Avant d'aborder la question que nous nous proposons de traiter, nous croyons nécessaire de bien nous mettre d'accord sur les termes à employer dans ce mémoire. Devons-nous prendre à la lettre ces mots de *réduit* et de *centre défensif* ou devons-nous nous borner à chercher l'idée qui a prévalu dans leur choix ?...

Le texte même de l'énoncé nous dit que le réduit ou le centre défensif doit contenir les dépôts de l'armée et offrir à celle-ci un refuge ou un appui en cas d'invasion étrangère.

Réduit. — Or, un réduit ne peut pas contenir les dépôts d'une armée. Un réduit est un point fort, plus ou moins exigu, entouré d'ouvrages plus développés et moins résistants que lui. Lorsque la garnison est repoussée des parapets d'une place ou d'un ouvrage, c'est dans la citadelle ou le réduit qu'elle cherche un refuge, moins dans l'espoir de faire des sorties couronnées d'un succès peu probable que dans la certitude d'obtenir une honorable capitulation.

Un réduit ne constitue pas une défense, mais n'en est que la dernière phase. Nous ne pouvons donc pas supposer que l'on nous demande de chercher de prime abord où nous devons nous défendre en dernier lieu et où nous devons capituler. Nous croyons donc que le terme de réduit n'est pas approprié au sens que l'on a voulu lui donner.

Centre défensif. — Un centre défensif constitue les ouvrages qui entourent le réduit. S'il s'agit d'un ensemble de forteresses le centre défensif est la place d'armes centrale. S'il s'agit d'un pays tout entier, il constitue le dernier refuge de l'armée. Mais à ce titre, le terme de centre défensif n'implique que l'idée d'un grand réduit et n'indique pas assez la liberté d'action dont on doit jouir derrière ces défenses, ni la manière favorable dont il doit se prêter à des retours offensifs.

Dans les différentes hypothèses que nous allons discuter il se peut que nous ayons à nous retirer sur un terrain déterminé, sans que l'on vienne nous y attaquer; dès lors, il est impossible d'appeler centre défensif une contrée ou une place où nous n'aurons pas à nous défendre.

Chances de guerre. — Si les traités ont fait de la Suisse un pays neutre, une terre inviolable et si par sa position géographique, l'intérêt général de ses voisins est de la défendre, il n'en est pas moins vrai qu'à un instant donné, l'intérêt d'un seul peut être de l'attaquer ou de s'en servir. Si nous ne voulons pas voir notre pays servir encore de théâtre à de gigantesques luttes et attirer sur lui tous les désastres d'une guerre dont il est innocent, nous ne devons nous fier qu'à nos propres forces et repousser toute offre de services comme plus dangereux qu'une inégale, malheureuse peut-être, mais honorable lutte.

L'agression peut avoir lieu de quatre côtés différents; par cette raison, nous devons, quel que soit le côté ou le motif de l'attaque, rechercher le point vers lequel seront dirigées nos retraites et quelles seront les conditions à remplir pour constituer dans tous les cas possibles une défense ou une menace.

Nous désirons donc à la fois un point de concentration et observa-

tion, un centre de défensive et d'offensive. Nous voulons chercher un pivot commun à toutes les chances de guerre; une base d'opération de laquelle tout puisse rayonner au commencement d'une campagne, et vers laquelle tout doive converger en cas d'échec. Nous entendons enfin que ce centre (quel que soit le nom que l'on veuille lui donner) soit capable de contenir des forces avec lesquelles il faille compter, ainsi que de pourvoir, par ses ressources, à tous les besoins des troupes qu'il renferme.

Causes premières de la guerre. — Les circonstances pour lesquelles la Suisse pourrait avoir à soutenir une guerre, sont de deux natures très différentes:

1° Le cas peu probable où, nous en voulant à nous mêmes et pour nous mêmes, un ennemi chercherait à nous atteindre dans nos intérêts les plus précieux et les plus vivaces, où il s'efforcerait de désorganiser et de détruire nos moyens de résistance, où son but serait de nous réduire sous son autorité.

2° Le cas beaucoup plus probable, où voulant atteindre un autre ennemi, il ne sente la nécessité de traverser la Suisse pour se rendre maître des principaux passages de montagnes, des grandes vallées ou des villes les plus favorables à l'établissement d'une base d'opération avancée, ravitaillée et soutenue par sa propre base sur son territoire.

Dans l'une ou l'autre de ces deux hypothèses, notre devoir nous impose une énergique défense. L'attaque sera prompte. La guerre n'a pas toujours été déclarée avant l'invasion. Si elle l'est, on peut être certain que les chemins de fer auront en quelques heures garni toute la frontière de troupes qui peuvent indéfiniment attendre le signal. Nos finances ne nous permettent pas de mettre nos bataillons sur pied longtemps d'avance; si l'attente se prolonge quelques mois, quelques semaines même, nous ne pourrons plus subvenir aux frais d'entretien de l'armée. Ce ne sera jamais qu'au moment du danger que nous battrons le rappel. Il faudra donc que les troupes fédérales se réunissent à la hâte et se portent à marches forcées à la rencontre de l'assaillant; il faudra pour qu'elles puissent toutes atteindre le pivot de la défense, que ce pivot soit choisi moins dans le point le plus central de la Suisse qu'à égale étape des frontières par routes ou par chemins de fer.

Nécessité d'un point de concentration. — Dans la première hypothèse, un point de concentration présenterait le grand avantage de pouvoir masser dans un endroit prévu et bien approvisionné, toutes les troupes de réserve et de dépôt, pendant que nos bataillons défendraient le terrain entre la frontière et ce centre. L'ennemi, nous en

voulant à nous mêmes, marchera sur la capitale pour réduire le gouvernement. Mais Berne étant menacé et attaqué, si toute résistance devient au-dessus de nos forces, le point de concentration offrira au Conseil fédéral un refuge et un asile. Or, tant qu'il fonctionnera la partie ne sera pas perdue; il faut prolonger les moyens d'action du gouvernement pour prolonger la résistance.

Dans la seconde hypothèse un point de concentration présente des avantages plus incontestables encore, si nous pouvons parvenir à le rendre assez respectable pour qu'il ne puisse pas être négligé. Une armée qui voudra traverser notre territoire ne passera qu'avec hésitation si notre position constitue pour elle une menace; elle hésitera encore plus à l'attaquer et cela, moins dans la crainte de se mettre en guerre ouverte avec la Suisse, que dans celle de retarder sa marche et de compromettre la rapidité de son mouvement.

Un centre est donc utile et nécessaire pour une défense raisonnée.

Conditions générales à remplir. — Les conditions que doit remplir le centre, tel que nous le concevons pour sa plus grande utilité, sont les suivantes:

1° Il doit être assez grand pour contenir une armée avec laquelle l'ennemi doive compter.

2° Il doit être à égales étapes de toutes les frontières.

3° Il doit être aisément accessible à toutes les retraites, sans cependant être ouvert à l'ennemi qui poursuivrait de près les troupes fédérales qui vont y chercher un refuge.

4° Il doit être susceptible de recevoir des renforts par tous les côtés qui ne sont pas directement menacés.

5° Il doit contenir dans son intérieur de nombreux moyens de communication d'un front à un autre, toujours plus courts que le chemin que doit parcourir l'agresseur s'il change sont front d'attaque.

6° Il doit être assez résistant pour tenir en échec l'ennemi et attendre des renforts suffisants pour permettre un retour offensif ou une manœuvre tournante.

7° Il doit contenir tout ce qui est nécessaire à ses défenseurs, magasins, dépôts, poudreries, ateliers de réparation du matériel, arsenaux, hôpitaux, etc.

Ce que devrait être le point de concentration si la Suisse était un pays de plaines. — Si la Suisse était un pays de plaines, ce pivot de nos opérations devrait être central. Il pourrait être formé par un triangle ou un quadrilatère de villes fortifiées; par une seule et grand place d'arme centrale, ou encore par un camp retranché de rayon considérable.

Inconvénients. — Mais la configuration de notre terrain nous empêche de choisir les plaines pour établir ce centre. En effet, si nous le cherchons du côté de Lucerne, il ne couvre plus le Tessin, les Grisons ni le Valais. Un ennemi entrant par Luciensteig et Coire, par Bellinzone ou par St-Maurice et Sion se rendra maître des montagnes et du nœud du St-Gothard, d'où il nous sera impossible de le déloger et d'où il menacera sérieusement tout notre système de défense. Si nous l'établissons dans les Grisons, nous ne pouvons faire aucun retour offensif dans le Tessin, le Valais ou les plaines du Nord; nous nous enfermons volontairement dans une vallée d'où il est difficile de sortir. Il en sera de même si nous voulions l'ériger dans le Tessin ou le Valais. De plus, les trois vallées du Rhin, du Tessin et du Rhône sont trop près des frontières pour que nous puissions, un seul instant, nous arrêter à l'idée d'en faire notre centre de défense. Leurs abords sont difficiles et leurs ressources pour d'eux d'entr'elles, du moins, presque nulles.

Il faudra donc forcément nous placer vers le Nord, près de Lucerne, comme nous l'avons dit, ou à Sempach comme on l'a déjà proposé pour une place forte fédérale. Mais nous avons fait ressortir l'inconvénient de ce choix pour la défense des montagnes. Il existe encore un argument plus puissant contre ce projet, c'est la question des frais auxquels nous entraînerait la construction d'un centre en plaine.

Pour construire ce qu'il y aurait de plus économique, un vaste camp retranché dans des conditions de solidité satisfaisantes, il faudrait l'appuyer par un réduit: chaque ouvrage devra constituer un fort capable de se défendre par lui-même, car dans nos contrées plus ou moins accidentées et mamelonnées nous ne pouvons pas espérer de flanquer et de défendre l'approche d'un ouvrage par un ouvrage à quelque distance; des vallons, des ravins, des forêts couvriront les mouvements de l'ennemi et lui permettront d'arriver sans être exposé à nos feux jusqu'au pied de nos talus d'escarpe. Il faudrait multiplier considérablement le nombre des ouvrages, mais alors où trouver le nombre de défenseurs nécessaires et dans tous les cas, où trouver l'argent indispensable à l'exécution d'aussi grands travaux.

Exemple de la Belgique. — La Belgique a voté un budget de 50 millions pour sa place d'armes centrale à Anvers. Ces 50 millions ne suffiront pas; il en faudra, au dire de généraux compétents, 70 à 80. Mais la Belgique est défendue d'un côté par la mer et l'Angleterre; c'est un pays plat où les problèmes de défilement, si onéreux à résoudre en pratique, ne reçoivent presque jamais d'application; c'est un pays qu'une seule écluse peut inonder et l'inondation un peu éten-

due vaut bien les escarpes les plus élevées. Or, la Belgique attaquable de trois côtés n'est pas plus grande que la Suisse qui l'est de quatre. Sa population est, il est vrai, plus considérable, mais son armée beaucoup moins nombreuse, parce qu'elle est une armée régulière. Pourrons-nous donc espérer faire à bon marché un travail plus difficile et bien plus compliqué que celui que des milliers de travailleurs érigent dans ce moment à grands frais à Anvers?....

Et malgré les énormes sacrifices que s'est imposé le gouvernement belge pour assurer la défense de sa neutralité, voit-on que cette idée soit populaire? Au contraire; malgré les millions qui vont être dépensés à Anvers et qui, on pourrait le croire, tourneront à la prospérité de la ville, les habitants s'assemblent, se révoltent presque, parce qu'ils ne veulent pas être enfermés dans des murailles, ni attirer sur leurs demeures, leurs fabriques, leurs familles les désastres d'un bombardement. Pouvons-nous espérer que le désintéressement patriotique qui règne en Suisse fasse taire complétement ce sentiment naturel de conservation? Pouvons-nous espérer qu'il ira jusqu'à engager les populations des villes que nous choisirons à s'exposer à payer pour les autres et à être ruinées pour le salut de la patrie commune?... Non, je trouverais cette opposition naturelle, parce qu'elle serait fondée sur le fait incontestable, qu'un centre établi dans les plaines, quelles que soient les sommes énormes que nous y consacrerons, sera toujours l'objectif de l'ennemi, et attirera sur lui l'orage.

Inconvénient actuel des grandes fortifications en plaine. — Et à quoi servent les millions ensevelis dans des fortifications, quand nous voyons les systèmes les plus complets, les plus solides, les fronts de Vauban de Cormontaigne, les formidables tours de Montalembert, devenir nulles devant l'invention récente du canon rayé, et les améliorations dans les moyens d'attaque? Nous ne sommes que dans les premiers jours d'une ère nouvelle de moyens de destruction. L'artillerie, loin d'avoir dit son dernier mot, commence seulement à parler un nouveau langage, et les murailles tombent presqu'avant d'avoir pu distinguer les canons qui les battent en brèche. Devant les progrès de l'attaque, la défense progresse aussi; les vaisseaux offrent aux boulets une carapace impénétrable : les murailles sont remplacées par des cuirasses d'acier; mais est-on le moins du monde fixé sur ce qu'elle doit devenir, et pouvons-nous nous exposer à construire des fortifications, bonnes peut-être pendant quelques années, mais qu'une nouvelle invention peut rendre inutiles et dérisoires! Laissons les bastions, les grands fossés, les systèmes qui varieront toujours, et profitons des avantages que nous a donnés la nature pour adopter

dans les montagnes un système de défense économique, qui sera bon dans tous les siècles.

Inconvénients des concentrations dans les montagnes. — Mais dans les montagnes, il faut une grande surface de terrain pour pouvoir opérer la concentration des forces jugées nécessaires à la défense. Une vallée ne suffit pas; ses moyens de communication avec l'extérieur sont souvent bien rares ou bien mauvais. Où trouver les ressources de première nécessité ? Comment avoir les mouvements assez libres pour observer l'ennemi et constituer pour lui un obstacle sérieux.

Je ne vois qu'un moyen pour obvier à ces inconvénients, c'est de choisir un terrain de concentration assez étendu pour renfermer plusieurs vallées, des points de défense et des points d'approvisionnement; des montagnes d'où l'on puisse observer et attendre l'ennemi, et des routes d'où l'on puisse foudre sur lui au moment propice.

Proposition. — Je propose donc d'établir le centre cherché dans le massif central des Alpes et dans le triangle dont les sommets seraient Stanz, Urseren et Brigg.

Triangle de concentration. — Pour plus de clarté et pour lui donner un nom propre à son but, je l'appellerai *triangle de concentration* ou *triangle central.*

Délimitation du triangle. — Ce triangle serait limité au Nord par le lac des Quatre-Cantons; à l'Est par les crêtes de la rive droite du bassin de la Reuss; au Sud par le St-Gothard, l'arête qui sépare le canton d'Uri du Tessin, et le Rhône; à l'Ouest, par les glaciers qui s'étendent aux pieds de Jungfrau et du Finsteraarhorn, enfin, par le lac de Brienz et la route du Brunig.

Le choix de cette partie de notre territoire, qui doit être le théâtre de notre dernière lutte et de nos derniers efforts, est justifié par les considérations suivantes :

Ces limites ne sont pas absolues. — Il va sans dire d'abord, que les limites que j'ai désignées au triangle central, ne sont pas absolues, mais indiquent seulement l'espace dans lequel nos forces doivent pouvoir se mouvoir. Il est évident que nous devons commencer par assurer nos communications par les routes du Brunig, du St-Gothard et de la Furka, en défendant les passages extérieurs qui y aboutissent.

Le nœud du St-Gothard. — Le nœud du St-Gothard, qui se trouve compris dans notre centre, et qui peut, à juste titre, être considéré comme la citadelle naturelle de la Suisse, est un massif de hautes montagnes, dans lequel quatre rivières ont creusé de profondes val-

lées dans la direction des quatre points cardinaux. Le Rhône s'échappe de la Furka pour couler vers l'Ouest; la Reuss doublée par l'Aar sort des glaciers pour se diriger vers le Nord; le Rhin prend de l'Oberalp la direction de l'Est, enfin, le Tessin court au Midi pour arroser les plaines de l'Italie.

Urseren, Brigg et Stanz. — Entre ces quatre sources se trouve une haute et sauvage vallée, celle d'Urseren, cachée derrière les sommets, mais placée là comme un observatoire pour épier tout ce qui se passe autour d'elle; Urseren est le point de croisement des grandes artères militaires du St-Gothard du Nord au Midi, de la Furka et de l'Oberalp de l'Est à l'Ouest. On comprend combien ce point de croisement est essentiel à garder, puisque même avant l'exécution ou la certitude d'exécution des routes militaires, les armées étrangères se sont disputé cette vallée dans de nombreux et héroïques combats. Urseren est notre point principal, car, quel que soit le côté de l'attaque, une des routes servira à la retraite pendant que les trois autres concourront toujours à la défense.

Brigg constitue la double clef du Simplon et de la vallée de Conches.

Stanz enfin, au pied du St-Gothard, est en rapport direct avec le canton de Berne par le Brunig, avec Lucerne par la rive du lac, avec Schwytz par le lac lui-même.

Accès au triangle. — On arrive à notre triangle de trois côtés: par les chemins de fer qui aboutissent à Lucerne, à Sion et à Coire. Quand les locomotives ne peuvent plus remonter les vallées, d'excellentes routes rendent les communications faciles et promptes. En coupant le chemin de fer et les routes du côté de l'attaque, toutes les autres concourent efficacement à la défense en livrant un rapide passage aux renforts de toutes les parties de la Suisse.

(A suivre.)

GUERRE D'AMÉRIQUE.

Les nouvelles de New-York, en date du 27 août, ne sont pas favorables à la cause du Nord. Le général Pope, quoique renforcé par de notables portions de l'armée de Mc Clellan et du général Burnside, a dû céder du terrain à ses adversaires Lee et Jackson, et l'on parle d'engagements malheureux qu'il aurait eus près de Warrenton et de Manassas, ce qui ferait supposer qu'il a dû rétrograder jusqu'au Bull-